

RÉPUBLIQUE ÉOLIENNE



ORDRE DE MOBILISATION DES PRÉFETS

Le gouvernement a demandé aux préfets de « **mettre en place toutes les actions requises** » pour accélérer les projets d'énergies renouvelables en cours, y compris de parcs éoliens, sources de controverses régulières dans l'opinion.

Face à la crise énergétique, quatre ministres dont ceux de l'Intérieur, de la Transition écologique et de la Transition énergétique demandent aux services déconcentrés de l'État de « **mettre en place toutes les actions requises afin de faciliter et d'accélérer le traitement des dossiers (...) en cours et à venir (...) et faire en sorte qu'aucune instruction n'excède 24 mois, sauf situation très exceptionnelle** »

